



Les politiques de développement élaborées par la Banque mondiale à l'intention des pays de l'hémisphère sud de 1980 à nos jours : origines, variantes et implications

Aladji Madior Diop*

Résumé

La Banque mondiale a élaboré graduellement au cours des années 1980, 1990 et 2000 ce que ses « experts » considéraient comme un nouveau paradigme de développement à l'intention des pays de l'hémisphère sud. Ce nouveau paradigme a comporté deux générations de réformes. À l'aide des rapports sur le développement dans le monde des trois décennies et des écrits d'éminents penseurs tels que Jean Ziegler, Samir Amin, etc., cet article se propose de revenir sur les principales critiques formulées par les experts de la Banque mondiale à l'intention des politiques de développement qui avaient durant les années 1970. Ainsi expose-t-il les tenants et aboutissants de la première génération des réformes proposées aux États du sud en termes de modèle global de développement et de propositions de réformes sectorielles. Enfin, il analyse la seconde génération des réformes élaborées par la Banque et les politiques sectorielles (le quoi et le comment) recommandées à l'intention des États de l'hémisphère sud. Dès lors, le lien entre ces deux générations de réformes est établi et leur pertinence analysée.

Mots clés : Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), hémisphère sud, développement, sous-développement, ajustement structurel, pauvreté, décentralisation, bonne gouvernance.

Abstract

In the 1980s, 1990s and 2000s, the World Bank gradually drew up what its “experts” considered as a new development paradigm for countries of

* Enseignant-chercheur, département de développement durable de l'UFR santé et développement durable, Université Alioune Diop, Bambey, Sénégal. Chercheur associé, Groupe interuniversitaire d'études et de recherches sur les sociétés africaines, Université Laval de Québec.
Email : almadiop@yahoo.fr

the Southern hemisphere. This new paradigm included two generations of reforms. Based on the World Development Reports over the three decades and writings of eminent thinkers such as Jean Ziegler, Samir Amin, etc., this article intends to further examine the main criticisms made by the World Bank experts over the development policies prevailing in the 1970s. It thus lays out both ends of the first generation of reforms proposed to southern countries in terms of comprehensive development model and proposals for sectoral reforms. Finally, it analyses the second generation of reforms drawn up by the World Bank and the sectoral policies (the “what” and the “how”) recommended for countries of the Southern hemisphere. Hence, the link is established between these two generations of reforms and their relevance analyzed.

Key Words: World Bank, International Monetary Fund (IMF), Southern hemisphere, Development, Under-development, Structural adjustment, Poverty, Decentralization, Good governance.

Introduction

Depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à nos jours, la question du développement a occupé une place centrale dans les réflexions de différentes disciplines des sciences sociales. Aussi est-elle au cœur des préoccupations de la plupart des gouvernants, notamment ceux des pays de l'hémisphère sud dont la principale mission, depuis leur accession à l'indépendance, n'est ni plus ni moins que le développement. Déjà, lors de la Conférence de Bandoeng en 1955, certains chefs d'État asiatiques et africains, quoique d'obédiences idéologiques distinctes, avaient fait de la libération politique nouvellement acquise un moyen pour atteindre l'indépendance économique, culturelle et sociale. On assista ainsi à la mise en place des fondements de ce qu'il est convenu de nommer « l'idéologie du développement » (Amin 1989). Ne se situant ni dans le bloc de l'Ouest ni dans celui de l'Est, les dirigeants des pays « non-alignés » élaborèrent leurs propres modèles de développement qui leur furent indispensables pour magnifier leur démarcation vis-à-vis des deux blocs issus de la guerre froide. Il s'est ensuivi une succession de théories véhiculant chacune une stratégie de développement économique reflétant les convictions politiques des leaders de ces pays.

Malgré cette divergence de point de vue, l'objectif commun était de développer les forces productives, de diversifier les productions agricoles et industrielles en assurant à l'État national la direction et le contrôle du processus (Amin 1989:75). L'accent fut alors mis sur l'industrialisation comme levier principal du développement économique et social, de même que sur le renforcement du secteur public. Les instruments de choix politique

étaient la nationalisation des secteurs stratégiques, la planification aussi bien globale que sectorielle, et l'organisation du système bancaire au service de l'industrie (Bikoué 2005). Une telle politique devait permettre de combler le retard accusé face à l'Occident dans le secteur industriel, mais également de réduire les écarts de croissance et de revenus entre le Nord et le Sud. Profitant d'un contexte économique international sur fond de guerre froide plus ou moins favorable, certains pays en voie de développement réaliseront des efforts considérables et verront leurs structures économiques et sociales se transformer. Cependant, des difficultés d'interprétation majeures allaient vite survenir, amenant les dirigeants des pays du Tiers-Monde à changer constamment de stratégies et de politiques de développement. De théorie en théorie et d'échec en échec, l'espoir d'un décollage s'est vite dissipé laissant la place au doute et à la désillusion.

Par ailleurs, les années 1970 ont été marquées par des crises macroéconomiques majeures liées au premier choc pétrolier d'une part et à la baisse des prix des produits exportés par les pays de la périphérie vers le marché mondial, mais également à la crise de la dette, de l'autre. De telles crises allaient saper les structures économiques et sociales des pays du Tiers-Monde. En Afrique subsaharienne, la sécheresse avait déjà fini par mettre sur le chemin de l'exode une bonne partie des ruraux, tandis qu'en Amérique latine, la part de la main-d'œuvre agricole était tombée de 41 pour cent à 37 pour cent du total (Banque mondiale 1979). Cette situation entraînait la mort à petit feu de l'agriculture en Afrique. Du reste, dès octobre 1962, René Dumont (1966) tirait sur la sonnette d'alarme en soutenant dans son ouvrage intitulé *L'Afrique noire est mal partie*, que le spectre de la famine s'était rapproché. À ses yeux, respecter le Tiers-Monde revenait à lui dire la dure vérité, afin qu'il trouve en lui-même l'énergie sans laquelle il ne pourrait conjurer la catastrophe. Et la Banque mondiale (1979:38) de renchérir en soutenant que « ces pays étaient non seulement aux prises avec les problèmes structurels à long terme de la pauvreté générale et avec les obstacles au développement de la production, mais aussi avec une forte inflation, des finances publiques très éprouvées, des balances de paiements déficitaires et une dette extérieure croissante, d'une nature et d'un montant inconnu jusqu'alors ».

C'est dans ce contexte que les institutions financières internationales (IFI) sont intervenues à la fin des années 1970 dans le but de redresser la situation économique délétère des pays de l'hémisphère sud. D'importantes mesures furent prises afin de réduire les déséquilibres macroéconomiques constatés dans ces pays. Dès lors, la logique de l'ajustement structurel s'est imposée avec la gestion de la crise de la dette, tandis que le dogme du respect des

équilibres macroéconomiques prenait le pas sur les théories et stratégies de développement (Azoulay 2002). Cependant, les résultats mitigés, en termes de croissance et de développement humain, allaient amener les experts de la Banque mondiale à changer de stratégie à partir des années 1990 pour intégrer la dimension sociale dans les programmes d'ajustement structurel en mettant les institutions au cœur et au service du développement.

Le présent article se donne pour ambition de présenter les tenants et les aboutissants du nouveau paradigme¹ de développement élaboré à partir des années 1980 par la Banque mondiale à l'intention des pays du Tiers Monde: le néo-libéralisme. Ce faisant, l'efficacité des programmes déployés par les IFI depuis trois décennies sera analysée afin de mesurer leur degré d'implication dans le retard économique et social accusé par la plupart de ces pays. C'est une étude essentiellement documentaire qui se veut multidisciplinaire. Ainsi, référence sera faite à certaines disciplines des sciences sociales telles que la sociologie, la politique, l'économie et la géographie. Au cours de la recherche documentaire, le siège de la Banque mondiale à Washington a été contacté dans le but d'obtenir les rapports sur le développement des décennies 1980, 1990 et 2000 et leur réponse a été positive. Les documents qu'ils ont envoyés, ont été d'un grand apport. Nous ne nous sommes pas seulement limités à cette littérature grise. En effet, plusieurs bibliothèques de Québec et du Sénégal ont été visitées pendant cette période. Par ailleurs, les nouvelles technologies de l'information telles qu'Internet ont été, pour le chercheur, une source importante d'informations.

La première partie de ce travail est consacrée à un bref rappel des différentes stratégies de politique économique qui étaient en vigueur dans la plupart des pays de l'Hémisphère sud et les différentes critiques formulées à leur encontre par la Banque mondiale. La deuxième partie de cet essai est centrée sur l'intervention des institutions de Bretton Woods, notamment sur les principaux axes des générations de réformes élaborées par la Banque mondiale pour relancer les économies du Sud dans les décennies 1980, 1990 et 2000. Elle sera également, pour le chercheur, l'occasion de voir s'il y a rupture ou continuité entre les deux générations de réformes.

Les politiques économiques menées dans les pays de l'hémisphère sud dans les décennies 1950, 1960 et 1970

Au lendemain de leur accession à l'indépendance, la quasi-totalité des pays en voie de développement donna une part prépondérante à la construction de l'État-nation, susceptible de renforcer leur souveraineté nationale et de consolider les liens entre les citoyens. À cet égard, les différents dirigeants de ces pays adoptèrent l'interventionnisme étatique comme principale stratégie

politique et l'industrialisation par substitution des importations comme principale politique économique.

De l'interventionnisme étatique á ...

Sous l'influence des théoriciens de la CEPALC² une part prépondérante sera donnée à l'État dans le processus d'industrialisation qui se mettait en place dans les pays du Tiers-Monde nouvellement indépendants. Cette politique est justifiée par la théorie de la modernisation élaborée par Rostow (1970), mettant l'accent sur le rattrapage, le décollage, le rôle prépondérant de l'investissement, la croissance, etc. C'est dans cette perspective que les États d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie du Sud-est ont investi tous les secteurs d'activité au lendemain de leur indépendance en mettant l'accent sur le développement industriel comme moteur du développement économique et social. Selon Cardoso et Faletto (1978), leur renforcement et leur modernisation semblaient être les moyens nécessaires à l'accomplissement d'une politique de développement effective et efficace.

En Afrique subsaharienne, on a constaté une mainmise de l'État sur le secteur industriel, minier et agricole. Dans ce dernier secteur, des structures régionales de développement rural entièrement prises en charge par les États ont vu le jour. Au Sénégal par exemple, furent créés l'ONCAD³, la SAED⁴, la SONACOS⁵, etc. Toutes ces structures œuvraient pour le développement d'une agriculture résolument tournée vers le marché extérieur. De plus, l'État contrôlait les services sociaux de base tels que l'eau, l'électricité, les transports, l'habitat, les télécommunications, la santé et l'éducation. Les entreprises ou sociétés publiques et parapubliques se sont multipliées et se présentaient comme les principaux pourvoyeurs d'emplois sous le contrôle exclusif de l'État. Cependant, les investissements privés étaient limités ou assujettis à l'autorisation préalable des gouvernants. Partout, il y avait une prééminence de l'État sur l'activité économique et sociale. C'était l'euphorie et les dirigeants ne lésinaient pas sur les moyens pour la réalisation d'œuvres colossales et coûteuses, d'où leur propension à emprunter auprès des bailleurs de fonds pour disposer des capitaux nécessaires au financement du développement industriel.

... l'industrialisation par substitution des importations (ISI)

La stratégie adoptée fut alors celle de l'industrialisation par substitution des importations (ISI). L'ISI sera appliquée en Amérique latine, d'abord dans des pays comme le Brésil, l'Argentine et le Mexique, avant de s'étendre sur la quasi-totalité des pays de l'hémisphère sud anciennement colonisés.

Dans le processus d'ISI, les théoriciens de la CEPALC accordaient une part prépondérante à l'État comme nous l'avons déjà dit. Selon eux, il fallait un État interventionniste, garant de la planification du développement industriel, résolument tourné vers le marché interne et l'élaboration de stratégies susceptibles de maîtriser la détérioration des termes de l'échange. L'État devenait le principal artisan du développement industriel en créant l'infrastructure et le dispositif juridique nécessaires à son expansion. Sous son impulsion, l'accent fut alors mis, en Amérique latine et dans les autres pays du Tiers-Monde, sur l'accumulation capitaliste pour une augmentation du taux d'investissement devant permettre d'implanter l'industrie de biens de capital, d'équipements de base et de biens de consommation (Belluci 2003:4).

Cependant, ce modèle de développement subit un coup de frein dès la fin des années 1960. L'euphorie céda la place au scepticisme et au désespoir. Le taux de croissance économique n'était pas suffisant pour activer les secteurs retardataires de l'économie, car il ne pouvait absorber l'accroissement démographique. Au lieu d'un démarrage, on assista à une stagnation économique générale mettant à nu les problèmes politiques et sociaux. Cela fut à l'origine d'importants emprunts auprès des bailleurs de fonds et autres instituts de financement. La dépendance vis-à-vis de l'exportation de matières premières s'était accrue, de sorte qu'elle ne suffisait même plus à solder le coût des importations, entraînant un déficit notoire dans la balance des paiements (Banque mondiale 1979:105).

Ainsi se produisit un processus de désindustrialisation systématique caractérisé par une baisse des indices de la production manufacturière (Bikoué 2005:4). En moyenne, pour l'Afrique subsaharienne, la part de l'industrie dans le PIB est passée de 18 pour cent en 1965 à 33 pour cent en 1980 pour retomber à moins de 28 pour cent en 1987 (Banque mondiale 1988). Au même moment, le secteur agricole était livré à lui-même, jetant sur la voie de l'exode des milliers de ruraux qui, jusqu'ici, avaient financé et entretenu tous les projets de développement par le paiement de taxes et autres impôts exorbitants. Les États africains avaient raté leur mission en matière de développement. « L'Afrique était en panne », disait René Dumont, et ne comptait plus désormais que sur les financements extérieurs pour sortir de l'impasse.

Plusieurs raisons furent évoquées par les intellectuels et les politiques pour justifier les échecs du modèle et les causes du retard des pays en voie de développement. Certains, comme les tenants de la théorie de la dépendance, pointèrent d'un doigt accusateur la colonisation et le système qui l'avait sous-tendue, à savoir le capitalisme. Tandis que d'autres, notamment les experts de la Banque mondiale, jetaient le discrédit sur le modèle dirigiste

qui avait prévalu pendant de longues années dans les pays en développement et sur les imperfections de leurs marchés. Toutefois, l'essentiel des critiques a porté sur les dysfonctionnements et les incohérences du modèle.

Critiques formulées par la Banque mondiale à l'endroit du modèle de développement lancé dans les pays du Tiers-Monde avant la décennie 1980

Les critiques adressées au modèle de développement lancé et exécuté dans la plupart des pays du Tiers-Monde sont nombreuses et variées. La Banque mondiale n'a pas manqué de souligner les insuffisances des interventions de l'État dans la régulation de l'économie. Un État qui se caractérise surtout en Afrique subsaharienne par son paternalisme, son inefficacité et sa propension à gaspiller les ressources (Banque mondiale 1980). Dans plusieurs Rapports sur le développement de la Banque mondiale des décennies 1980 et 1990, les experts n'ont cessé de jeter l'anathème sur le protectionnisme qui est à l'origine de plusieurs distorsions dans l'économie des pays du Tiers-Monde.

En effet, essentiellement tourné vers l'intérieur, le modèle de l'ISI comportait une protection ouverte et élevée dans tous les pays où il était pratiqué. Or, selon les experts de la Banque mondiale :

« la protection accordée aux industries nationales désavantage fortement les exportations, car elle fait monter le coût des éléments importés qui entrent dans leur fabrication. Dès lors, la protection méprise les avantages comparatifs, en ce sens qu'elle prolonge l'agonie des industries mourantes et freine le développement des nouvelles. Aussi, elle détourne les activités de production vers les activités visant à tirer profit des bénéfices élevés engendrés par la production et aboutit à un gaspillage des ressources » (Banque mondiale 1987:8).

Les experts de la Banque mondiale en arrivent à la conclusion que les économies tournées vers l'intérieur ont eu des résultats nettement moins bons que celles orientées vers l'extérieur. Par ailleurs, ils soulignent que le modèle de l'ISI a été source de rigidités structurelles, en grande partie à cause de l'absence de concurrence, qui est à l'origine de la diminution du taux de croissance. Ce faisant, les situations de monopole étatique ont eu des conséquences négatives sur les économies des pays en voie de développement (*ibid.*:8-11).

De même, la Banque mondiale met l'accent sur les erreurs stratégiques qui sont à la base de la médiocrité des résultats de l'agriculture dans les pays en voie de développement. Effectivement, on a décrié l'insuffisance de la recherche appliquée, l'absence d'un ensemble de techniques agricoles,

l'erreur d'orientation des politiques officielles axées sur la production et la commercialisation, un système de mesures qui défavorisent l'agriculture, particulièrement sous forme de taux de change surévalué, de faibles prix à la production et de subventions de la consommation urbaine, et surtout l'alourdissement des coûts de la modernisation de l'agriculture (Banque mondiale 1980:101–104). À cet effet, les offices de commercialisation⁶ et de vulgarisation apparaissent aux yeux des experts de la Banque mondiale comme de véritables goulots d'étranglement qui ont précipité la mort du secteur agricole dans la plupart des pays africains.

De même, dans son analyse des raisons de l'échec des politiques de développement dans les pays du Tiers-Monde, la Banque mondiale n'a pas manqué de remettre en cause la gestion du secteur parapublic. Gestion caractérisée par un manque de rigueur financière, un excédent de cadres supérieurs, un laxisme dans les règles de recrutement et une insuffisance de gestionnaires compétents et expérimentés.

Par ailleurs, souligne la Banque mondiale (1980), la plupart des entreprises paraétatiques ont souffert de l'absence de ressources d'autofinancement ou de ressources extérieures là où les offices de commercialisation disposaient d'un excédent de liquidité. Malheureusement, ces derniers n'étaient pas suffisamment équipés pour assurer le meilleur usage possible de ces fonds. Enfin, les experts de la Banque mondiale (*ibid.*:36) estiment que l'efficacité de ce secteur a été entravée aussi bien par l'ingérence quotidienne excessive des gouvernements dans les entreprises paraétatiques que par la trop grande liberté qui leur a été laissée de prendre les décisions d'investissement. Pour la Banque mondiale, les secteurs public et parapublic des pays en développement ont été mal gérés et ont constitué de lourdes charges pour l'État.

Tous ces facteurs sont à l'origine de déficits budgétaires élevés qui, à leur tour, ont entraîné des déséquilibres macroéconomiques internes et externes. Ces derniers se sont traduits, sur le plan intérieur, par des taux d'intérêt élevés, une diminution de l'investissement privé et une hausse de l'inflation et, sur le plan extérieur, par un déficit de la balance des opérations courantes, la fuite des capitaux (Banque mondiale 1981), et par voie de conséquence, une augmentation rapide du service de la dette.

La crise de la dette des années 1980

Le modèle de développement choisi par les pays du Tiers-Monde les obligeait constamment à solliciter des emprunts extérieurs pour financer leurs projets de développement. Ces emprunts, qui ont commencé dans la décennie 1960, ont débouché sur une crise de remboursement sans

précédent dès 1982. En outre, le premier choc pétrolier de 1973 et la baisse des prix des matières premières sur le marché mondial avaient contraint les pays en voie de développement à accroître sans cesse leurs emprunts pour résoudre leur problème de déséquilibre fiscal et de balance des paiements (Banque mondiale 1980:74-92). En réalité, c'est la Banque mondiale qui n'a jamais cessé de maintenir la pression sur les pays de la Périphérie afin qu'ils accroissent leur endettement (Toussaint 2002). En effet, la hausse des recettes des pays exportateurs de pétrole a entraîné un gonflement considérable des liquidités internationales. N'ayant pas immédiatement dépensé toutes leurs ressources pétrolières, la plupart de ces pays ont déposé une large proportion de leurs excédents dans les banques européennes et américaines. Une grande partie de ces fonds a atterri sur le marché des euros-devises déjà en pleine expansion. Pour placer leurs surplus de capitaux, ces différentes banques, par le biais de la Banque mondiale, ont prêté, à des taux d'intérêt très bas ou nul, des milliards de pétrodollars aux pays en voie de développement (Banque mondiale 1979:2-15) qui les ont investis « à bien des égards, dans des œuvres colossales et inutiles » (Banque mondiale 1979:15).

La dette publique et privée contractée par ces derniers a quintuplé entre 1971 et 1978 pour atteindre 318 400 millions de dollars en 1978 (*ibid.* 113-115). Cette tendance se maintiendra jusque dans les années 1990 et n'épargnera pas non plus les pays exportateurs de pétrole. La dette de l'Afrique subsaharienne est passée de 84 milliards de dollars à 212 milliards de dollars entre 1980 et 1995. Au même moment, celle de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient passait de 84 à 207 milliards de dollars. L'Amérique latine enregistrait une augmentation du service de sa dette qui passait de 258 milliards de dollars à 562 milliards de dollars entre 1980 et 1994 (Banque mondiale 1994). La dette globale des pays en voie de développement est passée de 658 milliards de dollars en 1980 à près de 1 770 milliards en 1993. Seuls les pays de l'Asie du Sud ont pu maîtriser leur service de la dette. Par ailleurs, si l'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud ont contracté une grosse part de leur dette auprès d'organismes publics et de bailleurs publics, la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, quant à elle, a surtout emprunté à des sources privées (Bousquet 2008:17).

Les pays industrialisés étaient également touchés par la récession dans les années 1970 à cause de l'endettement. Pour lutter contre l'inflation, les gouvernements de ces pays adoptèrent des politiques économiques d'inspiration keynésienne. L'arrivée au pouvoir de Margaret Thatcher en Angleterre en 1979 et de Ronald Reagan aux USA en 1980, marque une nouvelle ère dans les relations internationales. Dès leur installation, ils appliquent à grande échelle des politiques d'inspiration néolibérale. Il

s'est ensuivi une augmentation extrêmement forte des taux d'intérêt et d'un raccourcissement de l'échéance des remboursements des emprunts (Toussaint 2000). Cette augmentation aggrava d'abord le service de la dette, car certains pays étaient dans l'incapacité de rembourser les intérêts. Ensuite, elle entraîna une baisse des revenus liés aux exportations des matières premières. Des déséquilibres marqués apparaissaient de plus en plus dans l'économie mondiale. Au même moment, les créanciers commençaient à limiter leurs prêts au pays du Sud, occasionnant ce qu'il est convenu d'appeler la crise internationale de la dette. Le refus du Mexique en 1982 de payer sa dette a failli aboutir à un effondrement du système financier international (loc. cit.). Toute la communauté internationale se mobilisa alors. Plusieurs plans de sortie de crise furent élaborés pour permettre aux pays en développement de faire face à leur problème de solvabilité⁷. Les Institutions de Bretton Woods sous l'impulsion du G7, jouèrent un rôle prépondérant dans la gestion internationale de la dette en prenant des mesures draconiennes tendant à réduire les déséquilibres macro-économiques qui affectent les pays du Tiers Monde. Ainsi, furent déroulés entre 1985 et 1989, le plan Baker qui prévoyait un rééchelonnement de la dette à court terme et le plan Brady qui mit un terme au rééchelonnement de celle-ci en proposant sa réduction. En 1996, fut adoptée l'initiative en faveur des pays pauvres et très endettés (PPTE) visant à abaisser la charge de leur dette à un niveau soutenable. Néanmoins, aucune des actions entreprises ne permis aux pays concernés de sortir de l'engrenage de la dette. En réalité, « l'objectif n'est pas la réduction de la dette mais que les intérêts de la dette continuent à être payés, et de préférence à des taux encore plus élevés » (Amin 2012).

Par ailleurs, il est bon de souligner que l'ensemble des mesures préconisées pour l'allègement de la dette était assujéti à l'adoption et à la mise en œuvre de réformes économiques par les pays débiteurs. C'est dans cette perspective que le concept de « dette illégitime⁸ » va se propager. La Norvège et l'Équateur vont l'utiliser pour s'attaquer à leurs dettes et à leurs créances. Jean Ziegler (2005), quant à lui parlera de « dette odieuse » qu'il faut simplement annuler sans contrepartie ou à défaut auditer. Pour lui, le service de la dette représente le plus puissant moyen de domination du Nord sur le Sud.

Quoi qu'il en soit, les réformes élaborées sous l'égide des Institutions de Bretton Woods constituaient la condition *sine qua non* du traitement de la dette, de même que celle de la poursuite des financements des bailleurs de fonds. Même certains pays donateurs et autres organismes bailleurs de fonds, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale, soumettaient leur aide à l'application de ces réformes. Avec ces réformes, un tournant

s'amorce dans les relations internationales de plus en plus marquées par les interventions des Institutions de Bretton Woods. La « main invisible » du marché (Ziegler 2005) s'abattait sur les pays en voie de développement.

L'intervention des Institutions de Bretton Woods

Marqués par le chaos et le désordre qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale, les dirigeants des pays alliés ont voulu prendre les devants en finançant la reconstruction de l'Europe à travers le plan Marshall. Effectivement, ils ont voulu éviter la répétition des erreurs de la Première Guerre mondiale, qui sont à l'origine de plusieurs frustrations, et se mettre à l'abri de dépressions susceptibles de bouleverser le système économique mondial comme en 1929. Dans cet effort de reconstruction et de prévention, la Banque mondiale et le FMI joueront un rôle prépondérant. Ils seront les régulateurs de la nouvelle coopération économique mondiale qui commençait à voir le jour, et qui se fondait essentiellement sur le respect mutuel, le développement des échanges économiques internationaux et le règlement pacifique des conflits.

Dans cette optique, la Banque mondiale et le FMI travaillent de concert, l'un apportant les fonds nécessaires au développement et l'autre veillant au respect des codes de conduite que les États bénéficiaires se sont fixés. Ces deux institutions, qui jusqu'ici avaient financé des infrastructures lourdes et accompagné la construction des États dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement vont sensiblement changer d'orientation dans les années 1980 pour s'inscrire dans une logique dictée par les mécanismes du marché. Elles vont activement contribuer à l'émergence et à la consolidation de théories et de politiques néolibérales sur l'économie mondiale avec comme finalité « la construction d'un marché mondial unique et homogène » (Azoulay 2002:242).

Du paradigme néolibéral

Le nouveau paradigme néolibéral est principalement, et non exclusivement, défendu par des institutions internationales comme la Banque mondiale et le FMI (Bousquet 2008:25). Ses fondements théoriques immédiats relèvent de l'École de Chicago. Il s'agit ici de présenter les défenseurs et les théoriciens du néolibéralisme.

Les fondements théoriques du néolibéralisme

La gestion de la crise de la dette des années 1980 a abouti à l'élaboration et à l'adoption de ce qu'il est convenu de nommer le « Consensus de Washington⁹ » en 1989. Ce « consensus » va constituer le cadre de référence

sur lequel la Banque mondiale et le FMI vont se fonder pour imposer leur propre modèle de développement aux pays du Sud, notamment ceux de l'Afrique. Au demeurant, un tel modèle de développement est résolument d'inspiration ultralibérale.

Le développement économique des pays de l'Asie du Sud-est, en particulier de la Corée du Sud, va leur servir d'exemple pour construire ce nouveau paradigme de développement. Paradigme dont les fondements théoriques reposent essentiellement sur la libéralisation des échanges internationaux, la régularisation des marchés, le système des prix, la privatisation, la dévaluation des monnaies, la protection de la propriété privée et le désengagement de l'État des secteurs de production, avec comme credo un « moins d'État » pour un « mieux d'État ».

Les inspireurs du nouveau paradigme, longtemps associés à l'Université de Chicago, ont commencé à se faire connaître du grand public dans les années 1970. Les plus en vue, tels Friedrich Hayek et Milton Friedman, feront leurs thèses libérales de certains tenants de la pensée économique classique comme Adams Smith, David Hume et David Ricardo tout en jetant le discrédit sur d'autres comme John Stuart Mill, Bentham, Voltaire et Rousseau. Du reste, Hayek qualifiait ces derniers de faux libéraux. Hayek et Friedman vont pousser jusqu'au paroxysme les conceptions libérales fondées sur le libre marché, la libéralisation des prix, la libre concurrence, le monétarisme et les vertus des avantages comparatifs. Dans le même ordre d'idées, ils combattront toute forme de monopole, de protectionnisme et d'interventionnisme étatique, de même qu'ils rejettent les principes du keynésianisme¹⁰ qu'ils jugent antilibéraux (Lagueux 2004). Un environnement géopolitique marqué par l'avènement au pouvoir de Margaret Thatcher et de Ronald Reagan, mais également par les débuts de l'effondrement de l'empire soviétique avec la débâcle de l'Afghanistan, va permettre aux tenants de l'idéologie néolibérale d'étendre au reste du monde leur vision en matière de développement économique. La Banque mondiale et le FMI vont leur servir alors de relais dans les pays du Sud lourdement endettés et en proie à des déséquilibres macroéconomiques sans précédent, pour appliquer à la lettre leurs idéaux.

Par le biais des Programmes d'ajustement structurel (PAS) qui ont pour objectif de créer un cadre de mesures d'incitation favorable au marché afin d'encourager l'accumulation du capital et une meilleure allocation des ressources (Banque mondiale 1980:65-74), ces deux institutions sont parvenues à déterminer les politiques économiques de la quasi-totalité des pays de l'hémisphère sud, leur imposant de ce fait l'acceptation des recommandations du « Consensus de Washington » comme modèle de développement. Les économies de ces pays devaient donc se réformer en

s'ajustant au système économique mondial pour pouvoir continuer leur existence. Avec les PAS, le Sud s'enfermait inéluctablement dans « la cage d'acier¹⁰ » du capitalisme financier, marqué par la rationalisation des activités économiques au détriment des valeurs humaines.

Les Programmes d'ajustement structurel comme première génération de réformes à l'intention des pays du Sud

Les PAS apparaissent, aux yeux des IFI, comme l'outil le plus efficace sinon le plus approprié pour permettre aux pays en voie de développement de faire face aux problèmes économiques structurels aigus auxquels ils sont confrontés. Un vaste programme de prêts à l'ajustement structurel sera mis en œuvre par la Banque mondiale dès 1980 dans le but d'aider ces pays à réduire l'ampleur de leur déficit de compte courant, à rééquilibrer leur balance de paiement et à restructurer leur économie. L'ajustement structurel comporte deux dimensions fondamentales, à savoir une dimension mondiale et une dimension nationale. À l'échelon mondial, il s'opère par le biais des échanges et des mouvements de capitaux et à l'échelon national par une modification de la structure de la production et de la consommation (Banque mondiale 1980:3).

Le FMI se charge de veiller au respect des modalités de fonctionnement à l'échelon mondial, tandis que la Banque mondiale accorde aux États le financement nécessaire pour mener à bien les réformes au niveau national. Bien que variant d'un pays à l'autre, les PAS renferment des conditionnalités qui apparaissent comme des règles de conduite pour chaque pays et des politiques de réformes sectorielles. La réussite des actions menées, tant au niveau national qu'au niveau international, devrait permettre aux pays du Sud de mieux répondre aux exigences du « marché mondial unifié » (Azoulay 2002:209).

Les conditionnalités des PAS

Ces conditionnalités supposent l'adoption par les pays de certains critères de performance sur lesquels la Banque mondiale se fonde pour poursuivre son aide. Elles renferment des mesures de stabilisation et des mesures structurelles qui reposent essentiellement sur :

- la libéralisation des marchés intérieurs et extérieurs ;
- la promotion de l'investissement privé et de l'esprit d'entreprise ;
- la création d'un cadre juridique pour permettre la libre concurrence ;
- la privatisation des entreprises publiques ;
- la levée des obstacles à la circulation des biens et des capitaux ;

- l'assainissement des finances publiques par la libéralisation financière, la dévaluation monétaire, la déréglementation des prix, la réforme commerciale ;
- le démembrement des banques de développement ;
- le démantèlement des offices de commercialisation et de vulgarisation agricoles ;
- la déflation dans la fonction publique et la flexibilité des salaires ;
- la réduction des dépenses publiques notamment celles allouées à certains secteurs comme la santé, l'éducation et les logements sociaux ;
- la fin de la subvention des denrées de base surtout alimentaires ;
- la réduction du rôle de l'État dans les secteurs de production, etc.

Ces grandes lignes de conditionnalités sont en même temps le soubassement du paradigme néolibéral tel que proposé aux pays du Sud. De même, il leur a été recommandé de les mettre en pratique tout en entreprenant des réformes structurelles dans tous les secteurs de la vie économique et sociale sous le contrôle de la Banque mondiale.

Les réformes sectorielles

Les prêts à l'ajustement structurel étaient entièrement destinés à financer les réformes sectorielles entreprises par les États des pays du Sud. C'est alors que 800 millions de dollars furent mis à la disposition de ces pays en 1981 par la Banque mondiale pour mener à bien ces réformes. Celles-ci devraient rendre les économies plus compétitives, générer et attirer plus de capitaux et accroître les exportations (Banque mondiale 1982). Entamées dès le début de la décennie 1980, les réformes ont, notamment, concerné le secteur agricole, le secteur industriel, le secteur des finances publiques, le domaine social et le domaine commercial. À tous les niveaux, c'était l'ère des nouvelles politiques.

Les *réformes commerciales* constituent l'un des aspects les plus importants des PAS. En effet, c'est par le biais des échanges que les pays du Tiers-Monde peuvent s'insérer dans l'économie mondiale, d'où la nécessité d'une politique macroéconomique stable (Banque mondiale 1981:74-92). La nouvelle politique édictée par la Banque mondiale incite les pays sous ajustement à favoriser des activités d'exportation et de substitution des importations. Dans cette optique, il leur a été demandé de faire disparaître tous les obstacles aux exportations et de remplacer les restrictions quantitatives par des droits de douane, et surtout d'adopter des taux de change plus conformes aux réalités du marché international. En outre, il a été préconisé l'élimination systématique des systèmes de contrôle des prix et la réduction des taxes sur les produits importés. Ainsi, la réforme commerciale combinée à la réforme

des marchés intérieurs peut modifier l'orientation commerciale d'un pays et lui permettre de se doter d'une stratégie tournée vers l'extérieur (Banque mondiale 1987:11).

Le *secteur agricole* a également connu des réformes significatives. Dès 1984, une nouvelle politique agricole est lancée dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne. Cela s'est traduit par un désengagement de l'État des diverses filières agricoles avec comme principales conséquences la suppression progressive des offices nationaux de commercialisation et de vulgarisation agricoles, de même que la fin des subventions de tout genre. L'État qui, jusqu'ici, fixait les prix des produits agricoles était contraint de tout mettre en œuvre pour une application stricte de la vérité des prix sur les intrants, les prix au producteur et le matériel. Pour un meilleur rendement de l'agriculture, il a été demandé aux États de confier au secteur privé l'approvisionnement des intrants, le transport et la commercialisation des produits.

Dans le *secteur industriel*, une nouvelle politique industrielle est définie par la Banque mondiale. Aussi, un désengagement de l'État de la propriété et de la gestion des entreprises du secteur industriel a-t-il été préconisé, de même qu'une baisse de la protection dont ce dernier a toujours fait l'objet. La meilleure des manières pour y parvenir était la privatisation des entreprises d'État. Ce secteur devait être davantage ouvert aux investissements privés locaux et étrangers. La réforme industrielle devait impérativement s'accompagner d'une réduction du contrôle des prix, d'une réglementation de l'investissement, d'une réforme du marché des investissements et d'un assouplissement du marché du travail.

Le *secteur des finances publiques* connaîtra également une réforme en profondeur. C'est ainsi qu'il a été prescrit aux États d'appliquer une politique budgétaire prudente, de réduire le coût de la mobilisation de recettes, de veiller à l'efficacité des dépenses publiques.

Le *domaine social* a connu de profonds bouleversements avec les PAS. Il a été recommandé aux gouvernants des pays du Sud de procéder à la diminution du train de vie de l'État et à la réduction drastique des effectifs de la fonction publique. Dans cette même veine, la Banque mondiale recommande la suppression sans condition des banques de développement de même que la diminution des crédits alloués à la santé et à l'éducation.

Aux yeux de la Banque mondiale et des autres bailleurs de fonds, l'application de l'ensemble de ces réformes devait permettre au pays du Sud de corriger les déséquilibres structurels affectant leurs économies depuis des décennies afin qu'ils retrouvent la croissance et se mettent sur la voie du développement. Malheureusement, les résultats ne furent pas à la hauteur des attentes même si, globalement, les réformes macroéconomiques ont stimulé

la compétitivité extérieure de la plupart des pays sous ajustement tout en maintenant leur taux d'inflation à un niveau bas (Banque mondiale 1990).

Les effets néfastes des PAS

Les coûts sociaux des PAS ont été ressentis très tôt (Bougoignie & Genné 1990) et aucun secteur d'activité n'était épargné.

- Dans le domaine de l'éducation, on assiste, dans plusieurs pays, à une baisse des constructions de salles de classe et du recrutement du personnel enseignant, à une suppression des internats et des fournitures scolaires.
- Ce fut le cas dans le secteur de la santé où il était noté une baisse drastique de la construction des structures sanitaires, une raréfaction des médicaments de première nécessité et une diminution des recrutements de personnels de santé.
- Dans le domaine de l'emploi, l'avenir s'est vite assombri pour des milliers de pères de famille. Plusieurs entreprises publiques fermèrent leur porte. Dans un pays comme le Sénégal, on proposa à plusieurs fonctionnaires un départ volontaire à la retraite pour réduire les effectifs de la fonction publique et partant la masse salariale.

Partout, il y a une désagrégation du tissu social. En Amérique latine, la reprise s'est accompagnée d'une recrudescence des inégalités, d'un développement de la pauvreté et des exclusions. Ce fut le cas en Afrique subsaharienne où la dette extérieure ne cesse de s'amplifier au moment où la pauvreté structurelle prend des proportions jamais inégalées du fait de la dégradation des conditions de vie. L'abîme entre les pauvres et les riches s'était creusé, le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue, soit moins de 1 dollar par jour, augmenta (Stiglitz 2002:52). Déjà en 1990, la Banque mondiale admettait que plus d'un milliard d'êtres humains, soit un tiers environ de la population totale des pays en voie de développement, vivaient dans la pauvreté avec moins de 370 dollars par an (Banque mondiale 1990 2002:86-103).

Des émeutes de la faim éclatent dans certains pays comme le Venezuela et la Tunisie, fragilisant les régimes. Les taux de mortalité maternelle et infantile se multiplient, tandis que la malnutrition gagne de plus en plus de terrain. En lieu et place du développement, la pauvreté règne en maître. Partout des voix se sont élevées pour décrier le modèle de développement proposé par les IFI à travers les PAS. L'UNICEF¹¹ exige dès 1987, « un ajustement à visage humain » visant à protéger les couches vulnérables. De même, la CNUCED¹² et le PNUD¹³, par des indicateurs de développement humain, ne cessent de déplorer le dénuement dans lequel vivent les populations du Sud.

Devant l'âpreté des débats et les critiques virulentes dont ils ont fait l'objet, les IFI, sans renoncer à leurs fondamentaux axés sur les mécanismes du marché, ont intégré dans leur paradigme deux nouvelles dimensions, à savoir la lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance.

La deuxième génération de réformes : lutte contre la pauvreté et bonne gouvernance (1990–2005)

La lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance devinrent une priorité absolue de la Banque mondiale pour faire face aux effets néfastes des PAS et pour redonner l'espoir aux populations du Sud.

La lutte contre la pauvreté

D'après ses experts, l'éradication de la pauvreté dans les pays du Sud a toujours été une des préoccupations majeures de la Banque mondiale. Déjà en 1972, Robert MacNamara, alors président de la Banque mondiale, soutenait que lorsque les privilégiés sont peu nombreux et les désespérément pauvres la majorité et lorsque l'écart se creuse sans cesse davantage, ce n'est qu'une question de temps avant qu'un choix décisif ne s'impose entre le coût politique d'une réforme et le risque politique d'une révolution. C'est la raison pour laquelle les politiques d'éradication de la pauvreté dans les pays sous-développés s'imposent non seulement par principe, mais par prudence. La justice sociale n'est pas un impératif moral, elle est un impératif politique (Assidon 1992).

Cependant, force est de reconnaître que c'est seulement dans le cadre des mesures correctrices des PAS que la Banque mondiale fera du traitement de la pauvreté une priorité absolue. Pour la Banque mondiale, être pauvre, cela veut dire ne pas pouvoir atteindre un niveau de vie minimum et ne pas avoir assez d'argent pour se nourrir, se vêtir et se loger convenablement. Être pauvre, c'est aussi être dans cette catégorie de population où l'espérance de vie est faible et les taux de mortalité infantile et juvénile élevés, et où même un minimum d'instruction ne s'obtient pas sans mal (Banque mondiale 1990:1).

La pauvreté, qui se présente sous différents aspects selon les continents et selon les pays, touche beaucoup plus les ruraux que les citadins, beaucoup plus les femmes que les hommes. De manière générale, les pauvres dépensent tout ce qu'ils gagnent pour la consommation. Dès lors, la Banque mondiale souligne qu'au-delà de la croissance économique, il est désormais admis qu'il faut s'attacher à promouvoir le progrès social en faisant reculer la pauvreté, en améliorant la qualité de vie et en facilitant l'accès à l'éducation et aux services de santé. *Notre rêve : un monde sans pauvreté* devient alors la devise de la Banque mondiale (Stiglitz 2002:51).

Dès le début de la décennie 1990, la Banque mondiale admet de façon mitigée les effets négatifs des PAS sur les couches les plus fragiles, qui n'avaient plus accès à certains services sociaux de base. Toute la responsabilité fut imputée aux États qui, selon la Banque mondiale, n'avaient pas su appliquer les réformes comme il se devait. Malgré tout, les dimensions sociales et humaines deviennent un élément nouveau dans l'appareillage conceptuel du paradigme des IFI. James Wolfensohn¹⁴, président de la Banque mondiale, dit alors : « nous ne pouvons adopter un système dans lequel les aspects macroéconomiques et financiers sont traités sans tenir compte des aspects naturels, sociaux et humains et vice versa » (Naim 2000).

C'est dans cette perspective que la Banque mondiale adopte en 1988 le programme dénommé « dimensions sociales de l'ajustement » (DSA), avec pour objectif la réduction à tout prix des effets négatifs des PAS sur les couches vulnérables que sont les femmes, les enfants et les vieillards par la satisfaction de leurs besoins essentiels et, de manière générale, par l'intégration des populations à l'activité économique. Pour ce faire, la Banque mondiale recommande aux États d'agir dans deux directions, à savoir la relance du développement rural et la mise en œuvre de politiques tendant à créer des emplois en milieu urbain. À cet effet, l'accent sera mis sur le développement du secteur informel. Dorénavant, les prêts comporteront des programmes destinés à alléger l'impact de l'ajustement sur les groupes vulnérables. La Banque mondiale ne prête plus aux pays qui ne font pas des efforts considérables en matière de lutte contre la pauvreté. En conséquence, de la conditionnalité on est passé à la sélectivité sans transition. Malgré la mise en pratique de ces recommandations, la Banque mondiale constate que les populations sous ajustement s'appauvrissent davantage.

À partir de 2004, la Banque mondiale élabore un nouveau programme de réduction de la pauvreté. Ce programme, explicité dans les Documents stratégiques de réduction de la pauvreté (DSRP), tourne essentiellement autour de huit objectifs à atteindre avant 2015, à savoir réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH, le paludisme, et d'autres maladies, assurer un développement écologiquement viable, mettre en place un partenariat mondial pour le développement. L'adoption et l'application de ces documents sont désormais la condition préalable du financement du développement.

Pour atteindre ces objectifs, il a été recommandé aux États d'articuler leur stratégie autour des deux grands axes que sont l'investissement dans les

ressources humaines et l'amélioration du climat de l'investissement. Dans cette perspective, le secteur agricole semble être le secteur le plus approprié pour entraîner le développement et faire reculer la pauvreté, car les trois quarts des habitants pauvres des pays en développement vivent dans les espaces ruraux et la plupart d'entre eux tirent, directement ou indirectement, leur subsistance de l'agriculture. Dans l'optique d'une réduction de la pauvreté à court terme, la Banque mondiale préconise également la mise en place d'un système de transfert de revenu ou de filets de sécurité avec l'institution d'un système d'allocation de subsistance à ceux qui traversent de dures épreuves (Banque mondiale 2008). Pour cela, des fonds d'aide spéciaux ont été dégagés pour permettre aux couches les plus défavorisées d'avoir accès aux services sociaux de base qui leur font tant défaut.

En outre, la Banque mondiale accorde une importance particulière à l'insertion des populations dans le processus en faisant participer les futurs bénéficiaires à la conception et à l'exécution des programmes. Sur la base du principe du « faire faire », la Banque mondiale recommande une synergie entre gouvernants, prestataires et bénéficiaires. Une telle démarche permet aux pauvres de participer davantage à la mise au point des modes de prestations, de surveiller les prestataires de services et de les amener à respecter certaines règles de conduite (Banque mondiale 2004). À cet effet, elle insiste sur le renforcement juridique et institutionnel des organisations non gouvernementales (ONG), des organisations communautaires de base (OCB) et des organisations locales de pauvres susceptibles de participer pleinement à l'éradication de la pauvreté par la formation et l'encadrement des populations. Du reste, ces organismes de la société civile seront les principaux relais des IFI dans leur croisade contre la pauvreté.

Même si les politiques nationales sont plus déterminantes dans les stratégies de lutte contre la pauvreté, les experts de la Banque mondiale estiment que les facteurs internationaux peuvent y jouer un rôle d'une grande importance. Ils soutiennent que le commerce mondial, l'endettement international et l'aide étrangère, s'ils sont bien gérés dans le cadre de politiques bien élaborées et bien exécutées, peuvent contribuer considérablement à la réduction de la pauvreté dans les pays du Sud. Sous la houlette de Joseph Stiglitz, vice-président et économiste en chef de la Banque mondiale, l'État retrouvera une certaine légitimité dans le cadre du développement et de la lutte contre la pauvreté, en ce sens qu'il se trouve être responsable de la fourniture des biens de services de base. Ce qui implique une gestion saine et transparente des ressources allouées aux couches défavorisées débouchant sur ce que la Banque mondiale nomme : « la bonne gouvernance ».

La bonne gouvernance

Même si le concept de « gouvernance » remonterait à l'Antiquité grecque (Joumard 2009), celui de « bonne gouvernance » est d'apparition récente et serait l'apanage des institutions de Bretton Woods, des Nations Unies et de la plupart des Agences de développement. Son irruption sur la scène internationale a été favorisée par les stratégies de lutte contre la pauvreté initiées par la Banque mondiale (Joumard 2009; Nzouankeu 2003 ; Meisel et OuldAoudia 2007; FIDA 1999; Hubbard 1999). C'est un concept polysémique à la fois juridique, politique et éthique. Une telle diversité d'appartenance rend difficile toute tentative d'une définition claire et précise de ce concept. Cette situation a fait dire à Jaques Mariel Nzouankeu (2003:2) que « les facettes de la bonne gouvernance sont multiples et traduisent bien l'ambiguïté du concept ».

Définissant la bonne gouvernance, la Banque mondiale (1992:1) soutient qu'elle « est la manière dont le pouvoir est exercé pour gérer les ressources nationales économiques et sociales consacrées au développement ». Cette définition met l'accent sur la bonne gestion économique; c'est-à-dire « la bonne application des programmes d'ajustement structurel, l'assainissement du cadre macro-économique, la restauration des grands équilibres financiers, etc. » (Nzouankeu (2003:2). Dans la perspective onusienne¹⁴, au demeurant plus large que celle de la Banque mondiale, la notion de bonne gouvernance renvoie à la bonne gestion des affaires publiques et à la démocratie avec comme principaux indicateurs : la transparence, l'éthique et le respect de la déontologie dans la conduite des affaires ; l'existence d'un pouvoir judiciaire indépendant qui interprète les lois ; la tenue d'élections libres, justes et fréquentes; la décentralisation ; le renforcement des contre-pouvoirs comme la presse, la société civile, etc.

À partir des années 1990, la bonne gouvernance apparaît, aux yeux des experts de la Banque mondiale, comme le moyen le plus efficace pour une meilleure gestion des ressources budgétaires dégagées dans le cadre des réformes préconisées dans les PAS et contribuer au bon fonctionnement du marché. Ce faisant, ses experts estiment que les réformes institutionnelles bien menées permettent aux États du Sud d'augmenter à la fois leur revenu et de participer pleinement à l'économie de marché. Par le biais de la bonne gouvernance et tous les avantages y afférents, « les États commencent la mondialisation à domicile » (Banque mondiale 1997:14).

Il faut dire que les bouleversements sociopolitiques du début des années 1990 serviront de prétexte aux autres bailleurs de fonds pour faire de celle-ci, une condition préalable pour la poursuite des programmes d'aide¹⁵. Le sommet de La Baule de juin 1990 permettra à la France de redéfinir

ses conditions en matière d'aide au développement en direction des pays africains. Désormais, l'octroi de l'aide était ombilicalement lié aux efforts de démocratisation des différents États. Le président Mitterrand avait recommandé aux différents chefs d'États présents au sommet de tout mettre en œuvre pour l'établissement d'un État de droit.

À la suite de la France, les autres bailleurs de fonds demanderont aux pays en développement d'opérer des réformes institutionnelles en profondeur pour une participation active et effective des populations à la gestion de la chose publique. Les réformes institutionnelles serviront de baromètre à la Banque mondiale pour la poursuite des programmes d'aide au développement. Les organismes d'aide doivent acheminer systématiquement des ressources vers les pays pauvres qui mènent de bonnes politiques et ont à cœur de revivifier leurs institutions. Ce doit être l'une de leurs priorités absolues (Banque mondiale 1997). De plus en plus, le développement est associé à la démocratie.

Par ailleurs, la décentralisation constitue l'une des pièces maîtresses des réformes prônées par la Banque mondiale en ce sens qu'elle participe à l'amélioration de la gestion publique et à une meilleure représentation des intérêts des entreprises locales et des citoyens. Mieux, elle contribue à préserver la stabilité politique face à la montée des revendications locales. Dans un pays miné par des conflits ethniques, la décentralisation peut offrir un cadre institutionnel de choix qui fédère l'ensemble des belligérants.

Dans ce même ordre d'idées, la Banque mondiale fera de la lutte contre la corruption un des éléments fondamentaux de la bonne gouvernance. Pour la Banque mondiale, une bonne gouvernance et l'élimination de la corruption vont de pair dans l'optique d'une éradication de la pauvreté. Pour lutter contre la corruption, la Banque mondiale (*ibid.*) met en place une stratégie consistant à accroître ses investissements au niveau des pays dans des domaines essentiels tels que la réforme judiciaire et le déploiement de nombreuses équipes de lutte contre la corruption. Ces dernières auront à travailler avec des institutions locales telles que les services de contrôle des finances publiques et les commissions de lutte contre la corruption. En outre, la Banque mondiale développe un partenariat avec les pays riches pour éviter que les fonds détournés des pays en développement soient déposés sur des comptes bancaires étrangers.

Pourtant, la Banque mondiale et les régimes occidentaux savaient que la plupart des gouvernants des pays en développement étaient corrompus. Ils n'ignoraient pas que l'aide au développement était détournée à d'autres fins. Ils savaient que les opposants aux régimes en place étaient persécutés. Leur seul tort était de réclamer plus de liberté et de justice pour leurs concitoyens. Beaucoup de ces régimes ont été armés et protégés par les Occidentaux pour

qu'ils puissent mieux défendre leurs intérêts. Aux yeux de la grande majorité des Africains, ces régimes n'avaient aucune légitimité. Dès lors, la question fondamentale est de savoir comment un régime illégitime et impopulaire peut-il instaurer la bonne gouvernance ? Malgré tout, les gouvernants se sont prêtés au jeu dans le seul but de continuer à recevoir l'aide au développement. En effet, même si aujourd'hui, le multipartisme est inscrit dans presque toutes les constitutions africaines, les élections restent toujours entachées d'irrégularités et les espoirs d'élections libres et démocratiques, chimériques. En outre, les réformes institutionnelles entreprises pour rendre la décentralisation effective sont appliquées avec beaucoup de retard et sont parfois inopérantes. Les ressources nécessaires pour rendre effective celle-ci ne sont jamais mises à la disposition des collectivités locales. De même les compétences décentralisées ne sont pas bien clarifiées entraînant une multiplication des conflits de compétence tandis que la corruption, malgré les déclarations de bonne intention, gangrène toujours les sociétés africaines.

Ajustement structurel, lutte contre la pauvreté et bonne gouvernance ont été les grandes dimensions du paradigme néolibéral qui s'est imposé au reste du monde grâce aux IFI. Leur construction s'est faite sur une longue période et a parfois laissé paraître une certaine cacophonie dans les décisions des IFI. Aujourd'hui, presque plus de trente après le début de leur première intervention dans les pays du Sud, la question qui taraude les esprits est de savoir s'il y a une suite logique entre leurs différentes propositions de sortie de crise.

Les réformes des Institutions financières internationales : changement ou continuité ?

Depuis plus de trois décennies la Banque mondiale et son frère jumeau le FMI n'ont cessé de proclamer et de démontrer les vertus du modèle néolibéral. Par le biais des PAS, ces deux institutions sont parvenues à imposer au reste du monde, plus particulièrement aux pays de l'hémisphère sud, leurs idéaux en matière de développement. Conçus pour permettre aux pays en voie de développement de faire face à la crise de la dette, les PAS ont été l'occasion pour les IFI de jeter les prémises de leur intégration dans l'économie mondiale de marché.

Privatisations, libéralisation, baisse des salaires, licenciements, dévaluation, réduction des subventions publiques ont ponctué la vie économique et sociale des pays sous ajustement. Il s'en est ensuivi une augmentation massive du service de leur dette, une hausse généralisée des prix, une baisse drastique des revenus et une baisse du niveau de vie des populations locales. Malgré les coûts économiques et sociaux des PAS apparus dès les premières années de leur mise en œuvre, les IFI n'ont pas desserré l'étau autour de ces pays.

Au contraire, elles ont accentué la pression en renforçant davantage les conditionnalités et leur application, seul moyen pour ces pays d'avoir accès aux financements de leur développement.

Comme mentionné plus haut dans le texte, il a fallu l'intervention énergétique d'autres institutions des Nations unies telles que l'UNICEF, le PNUD et la CNUCED et celle des experts d'autres organismes tendant à dénoncer la situation de précarité qui prévalait dans le Tiers-Monde pour que les IFI opèrent une évolution sémantique dans leur paradigme. La Banque mondiale intégra dans ses interventions la dimension humaine et sociale. En 1990, elle reconnaissait que plus d'un milliard d'êtres humains, soit un tiers environ de la population totale des pays en voie de développement, vivaient dans la pauvreté et n'avaient aucun accès aux services sociaux de base. La définition et l'adoption du concept de *dimensions sociales de l'ajustement* marquent un tournant décisif dans l'évolution théorique du paradigme néolibéral. Désormais, l'aide au développement devrait comporter de vastes programmes visant à alléger les effets négatifs des PAS sur les couches les plus vulnérables. Les États devaient impérativement faire en sorte que la répartition budgétaire soit en conformité avec les stratégies de lutte contre la pauvreté, car il est possible de réaménager les dépenses publiques en faveur des pauvres, même en période d'austérité budgétaire (Banque mondiale 1990:3). La lutte contre la pauvreté devint alors le cheval de bataille de la Banque mondiale.

Cependant, il ne s'agissait nullement pour elle de reconnaître sa responsabilité dans l'appauvrissement des populations du Tiers-Monde, encore moins de revenir sur certaines considérations macroéconomiques qui sont à l'origine de cette paupérisation. Tout au plus, la politique axée sur le libre marché, en vigueur jusqu'ici, sera magnifiée et présentée comme étant le plus à même de faire reculer la pauvreté, raison pour laquelle la Banque mondiale soutient que la réduction de la pauvreté a été facilitée par la qualité des choix macroéconomiques (Banque mondiale 1990:134) et que la situation des pauvres s'est beaucoup améliorée dans les pays qui ont entrepris des réformes et ont veillé à leur application stricte. De ce fait, soutiennent les experts de la Banque mondiale, un effort d'ajustement accru, et non moindre, serait bon pour les pauvres et l'environnement. L'absence d'ajustement est ce qui nuit le plus aux pauvres et ce qui en accroît le nombre (Banque mondiale 1994). Les programmes de lutte contre la pauvreté n'ont donc jamais modifié les considérations macroéconomiques de la Banque mondiale. Au contraire, ils ont permis à cette dernière d'asseoir sa mainmise sur les politiques de développement des pays du Sud en introduisant de nouvelles conditionnalités. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'aide nécessaire pour faire reculer la pauvreté était dorénavant conditionnée par les réformes économiques et institutionnelles engagées par les pays.

Au moment même où elle faisait de la lutte contre la pauvreté une priorité en demandant aux États du Tiers-Monde de tout mettre en œuvre pour permettre aux couches défavorisées d'avoir un accès facile aux services sociaux de base, la Banque mondiale leur imposait de renforcer leurs programmes d'austérité pour répondre aux exigences du marché. Pour contrecarrer la pauvreté, il leur a été conseillé de réduire de manière drastique leurs dépenses publiques et de réformer leur système fiscal en introduisant des impôts et taxes applicables à toutes les couches. De même, ils devaient exiger des populations le paiement de redevances pour bénéficier de certains services publics, de même qu'elles devaient participer aux frais de scolarité de leur progéniture. Selon la Banque mondiale, la gratuité de certains services sociaux de base a toujours été une charge pour les États, un bénéfice pour les intérêts des classes supérieures et moyennes, un préjudice pour les pauvres (Banque mondiale 1990:86-103). Désormais, le financement des services sociaux devait être à la charge des principaux bénéficiaires composés en majorité de pauvres. Dans sa croisade contre la pauvreté, la Banque mondiale semble reprendre d'une main ce qu'elle donne de l'autre et installe davantage les pays du Sud dans la spirale du libéralisme. Malheureusement, pour bon nombre d'habitants des pays du Sud, le « visage humain » de l'ajustement, tant réclamé par certains organismes et proclamé par la Banque mondiale, tarde à se dévoiler.

L'apparition du concept de bonne gouvernance allait compléter le dispositif mis en place par la Banque mondiale. Cependant, tout comme le programme de lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance ne remettait pas en cause les considérations macroéconomiques des PAS. Elle permettait à ces derniers d'avoir un solide ancrage dans le dispositif politique et institutionnel des pays sous ajustement (Azoulay 2002:303-304). En outre, en insistant sur la reconnaissance juridique des organismes de la société civile, telles les ONG et les OCB qui sont ses répondantes dans chaque pays, la Banque mondiale a cherché à asseoir son rôle économique et social, jetant le discrédit sur les États. Effectivement, sa tentative de réhabiliter l'État à travers le *Rapport sur le développement dans le monde intitulé L'État dans un monde en mutation*, n'est rien d'autre qu'une tentative de justifier son cantonnement dans ses seules fonctions régaliennes de maintien de la loi et de l'ordre pour la sécurité prioritaire des capitaux étrangers (De Brie 1988).

Seul le vocabulaire pour décrire les différentes étapes de la construction du modèle libéral a constamment changé, mais la Banque mondiale n'a jamais varié dans ses intentions de promotion à l'échelle planétaire de l'économie de marché. Aussi bien les PAS que les programmes de lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance obéissaient à cette logique qui tend à soumettre toutes les

nations du monde aux prescriptions néolibérales (Sy 2002), seules capables de leur assurer une pleine croissance et un développement soutenu. Cependant, assure la Banque mondiale, cela ne se fera pas du jour au lendemain. Par conséquent, la réussite des réformes entreprises depuis près de trente ans demande beaucoup de patience et l'effort de tout un chacun. « Mais patience n'est pas synonyme de passivité. Le Maréchal de France Hubert Lyautey demandait un jour à son jardinier combien de temps il fallait à un arbre pour arriver à maturité. Lorsque le jardinier répondit qu'il fallait cent ans, le Maréchal répliqua : « Dans ce cas, plantez-en un cet après-midi » » (Banque mondiale 2004:18).

Aveu d'impuissance ou aveu d'échec ? En tout cas cette paraphrase illustre, s'il en était besoin, l'impasse dans laquelle se trouvent la Banque mondiale et le FMI qui, de jour en jour, œuvrent pour retarder l'échéance consistant à admettre leur échec dans leur tentative de remettre les économies du Tiers-Monde sur de bons rails et leur échec dans leur mission d'éradiquer la pauvreté qui se mondialise (Chossudovsky 1994). Du reste, les mouvements d'opposition dont ils font l'objet et les débats idéologiques internes qui les ont secoués au cours de ces dernières années posent avec acuité la question même de leur survie. Avec la faillite de la pensée libérale dont l'illustration la plus parfaite est la crise financière internationale qui secoue le monde depuis le mois de septembre 2008 et qui s'est amplifiée en 2012 avec la crise de la dette grecque, ces deux institutions ont démontré leur impuissance et leur hypocrisie¹⁶. Nous estimons qu'elles méritent d'être restructurées à défaut d'être supprimées. Il est urgent qu'elles intègrent dans leurs instances de décisions certains pays du Sud pour mieux prendre en charge leurs préoccupations en matière de développement au lieu de toujours penser pour eux « en toute méconnaissance de cause ».

Cet essai nous aura permis d'en savoir davantage sur les tenants et aboutissants du paradigme néolibéral, élaboré à l'intention du monde en développement par les IFI. En l'entretenant, notre objectif n'était pas de mesurer son degré d'efficacité, encore moins de situer la part de responsabilité de celles-ci dans le retard économique et social des pays du Sud. Notre ambition était de revenir sur la genèse et l'évolution du paradigme néolibéral. Cela nous a permis de revisiter les stratégies et politiques économiques appliquées dans les pays du Tiers-Monde au lendemain de leur accession à la souveraineté internationale.

Cependant, malgré les critiques dont elles ont fait l'objet, force est de reconnaître que certaines des réformes proposées comportent des aspects positifs et que leur application adéquate pourrait être bénéfique aux pays en développement. Si la première génération de réformes a occasionné des effets

sociaux néfastes, celles de la seconde génération, par contre, pourraient permettre à l'ajustement de déboucher sur des transformations économiques, sociales et politiques de grande envergure. Uniquement centrées sur des variables financières et macroéconomiques, les premières réformes ne tenaient aucunement compte des contraintes et des réalités socio-économiques spécifiques à chaque pays. Leur élaboration s'est faite à l'insu des États dont la déliquescence se confirmait au fur et à mesure de leur mise en pratique. Leurs conséquences ont été durement ressenties par les populations qui s'appauvrirent chaque jour davantage. En fait, elles obéissaient à une logique qui accreditait implicitement l'idée que le sacrifice d'une génération d'êtres humains est la condition nécessaire et légitime du progrès économique (Houtart 1994:155). La forme orthodoxe des PAS, telle qu'appliquée dans les années 1980-1990, n'a donc pas pris en compte certaines dimensions humaines, sociales, écologiques et environnementales. À ce titre, les États du Sud, notamment ceux d'Afrique, devaient s'en éloigner, voire refuser leur application.

Essentiellement axés sur l'homme et la satisfaction de ses besoins, les programmes de lutte contre la pauvreté apparus dans la seconde génération de réformes pourraient permettre à des milliers d'individus de retrouver une certaine dignité. Malheureusement, la plupart du temps, le financement dégagé dans le cadre de ces programmes fut détourné par les dirigeants politiques qui les plaçaient dans des comptes privés loin des terres africaines. Sur le terrain, la façon dont les ONG gèrent les fonds destinés à lutter contre la pauvreté fait apparaître des dysfonctionnements et des incohérences. En effet, les fonctionnaires de ces structures travaillent dans des bureaux climatisés, circulent à bord de voitures 4x4 de luxe et perçoivent des salaires exorbitants, tandis que les destinataires des fonds d'aide peinent à joindre les deux bouts.

Nous estimons que les programmes de lutte contre la pauvreté devraient être davantage soutenus par les gouvernants et par les bailleurs. Leur mode de gestion devrait également être redéfini. Les populations devraient davantage être associées à l'élaboration, à l'exécution et au suivi-évaluation de ces programmes. Cela suppose la mise en place de vastes programmes d'éducation et de formation pour relever le niveau d'instruction des populations afin qu'elles puissent savoir ce qu'on attend d'elles. Sans tout attendre des bailleurs de fonds, les gouvernements devraient également être en mesure de développer davantage des services médicaux communautaires susceptibles de prendre en charge les soins de santé primaire. L'impact significatif que ces services peuvent avoir sur l'amélioration de la qualité et sur l'espérance de vie n'est plus à démontrer. Aussi bien dans les programmes de formation que dans ceux des services médicaux communautaires, une place prépondérante doit être accordée aux femmes. Il est aujourd'hui démontré qu'en Afrique

subsaharienne, elles jouent un rôle primordial dans l'éducation et l'assistance de tous les membres de la famille. Le renforcement de leurs capacités pourrait permettre de rendre efficaces tous les programmes d'aide, mais aussi de bien exécuter toutes les actions entreprises pour améliorer la santé de la reproduction, pour lutter contre la mortalité maternelle et infantile, pour faire reculer le taux de morbidité et de mortalité et pour éradiquer la malnutrition. Cela ne demande ni beaucoup de moyens matériels ni beaucoup d'argent, il suffit d'avoir la volonté politique et surtout la conscience de se mettre au service de sa communauté pour le réussir.

Au même titre que les programmes de lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance mériterait beaucoup plus d'intérêt de la part des dirigeants africains. L'Afrique a été le continent qui a connu le plus grand nombre de coups d'État, de guerres civiles et de génocides au cours du siècle dernier. Ceci est dû au fait que les dirigeants règnent sans partage et fondent leur pouvoir sur le népotisme, le clientélisme et la gabegie. Les opposants sont muselés ou liquidés. L'Afrique a été l'unique continent qui n'a pas été complètement touché par la vague de démocratisation qui a secoué toute la planète à la fin du XXe siècle. La bonne gouvernance avec son corollaire de décentralisation, de lutte contre la corruption, de participation des populations à la chose publique, apparaît comme étant l'instrument le plus approprié pour pousser les dirigeants à entreprendre des réformes en profondeur. À cet effet, les actions entreprises pour faire du multipartisme une réalité en Afrique doivent se poursuivre et se renforcer. Pour cela, la lutte contre l'analphabétisme doit être une priorité absolue pour toutes les communautés. Les taux élevés d'analphabétisme sont la cause principale de l'obscurantisme et de l'ignorance dont sont victimes beaucoup de populations africaines. Pour lutter contre ces deux fléaux et faire de la bonne gouvernance une réalité, il est urgent de mener des actions de sensibilisation et d'éducation envers les populations afin qu'elles puissent connaître leurs droits et leurs devoirs pour jouir pleinement de leur statut de citoyen.

Trente ans après les premiers programmes de stabilisation et d'ajustement structurel, le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) aurait permis aux Africains de retrouver l'espoir. Élaboré et conduit par des Africains eux-mêmes, le NEPAD est une initiative qui a reçu l'adhésion des IFI, des chefs d'États occidentaux et des organismes donateurs. Le NEPAD aurait pu rompre avec la spirale des conditionnalités dictées de l'extérieur en intégrant les grandes dimensions de la seconde génération de réformes de la Banque mondiale fondées sur la lutte contre la pauvreté et la bonne gouvernance. Il privilégiait le développement économique, l'intégration régionale, le renforcement de la solidarité africaine, de la paix et de la sécurité

entre les nations pour mieux faire face aux différents interlocuteurs du continent africain (Morteau 2003). Malgré le soutien tacite des différents partenaires au développement, l'initiative est restée lettre morte à cause de multiples incohérences et surtout à cause de dissensions entre chefs d'État cherchant à s'approprier la paternité de l'initiative. Nous estimons que ces chefs d'État auraient pu dépasser leurs problèmes cryptopersonnels et se mettre au service de l'Afrique. Au lieu de s'adresser seulement aux bailleurs de fonds et aux intellectuels du Nord, ils devaient mettre en place des mécanismes de communication devant permettre aux populations africaines de mieux connaître les tenants et aboutissants du NEPAD pour mieux se l'approprier et avoir le sentiment d'être prises en compte.

En attendant, la situation économique, politique et sociale du continent africain ne cesse de se dégrader. Les inégalités augmentent, tandis que le nombre de pauvres structurels se multiplie chaque jour davantage. La fluctuation des prix du pétrole et la crise financière qui secoue le monde capitaliste depuis l'année 2008, ne facilitent pas la tâche aux gouvernants, toujours obligés de faire face aux exigences de la mondialisation. Face à cette situation et après avoir testé toutes les stratégies et politiques de développement, les interrogations sont multiples : Quelles stratégies de développement faut-il aux pays de l'Hémisphère sud, notamment ceux d'Afrique, pour amorcer le décollage tant souhaité et attendu ? L'option des institutions financières internationales en matière de développement est-elle la voie royale pour le décollage économique des pays pauvres ?

Notes

1. Dans son ouvrage intitulé *La structure des révolutions scientifiques*, Thomas Kuhn définit un paradigme comme un ensemble de théories, de connaissances, de croyances et de valeurs fondamentales unanimement reconnues et admises par une communauté de chercheurs leur permettant de formuler des problèmes et de proposer la manière d'obtenir des solutions.
2. Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes.
3. Office national de coopération et d'assistance au développement.
4. Société nationale d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta du fleuve Sénégal et des vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé.
5. Société nationale de commercialisation de semences.
6. Il y avait l'office national des céréales (OFNACER) au Burkina; l'office national de commercialisation des produits de base (ONCPB) au Cameroun; l'office national de coopération et d'assistance pour le développement (ONCAD) au Sénégal; le *Cotton Lint and Seed Marketing Board* au Kenya; la Société nigérienne de commercialisation de l'arachide et du niébé (SONARA) au Niger, etc.

7. Les Institutions de Bretton Woods, sous l'impulsion du G7, jouèrent un rôle prépondérant dans la gestion internationale de la dette en prenant des mesures draconiennes tendant à réduire les déséquilibres macro-économiques qui affectent les pays du Tiers-Monde. Ainsi furent déployés, entre 1985 et 1989, le plan Baker qui prévoyait un rééchelonnement de la dette à court terme et le plan Brady qui mit un terme au rééchelonnement de celle-ci en proposant sa réduction. En 1992, fut adoptée l'initiative en faveur des pays pauvres et très endettés (PPTE) visant à abaisser la charge de leur dette à un niveau soutenable. Cependant, aucune des actions entreprises ne permit aux pays concernés de sortir de l'engrenage de la dette et on envisagea alors son annulation pure et simple.
8. Selon Renaud Vivien (2013), il n'existe pas de définition de la « dette illégitime » en droit international. Cependant, les facteurs suivants caractérisent ce concept : Les emprunts ont impliqué la corruption ou des pots de vin; les taux d'intérêt et les conditions fixés étaient immoraux et exorbitants; les projets financés étaient préjudiciables pour les personnes ou l'environnement; les emprunts contractés par des privées ont, par la suite, été transformés en dettes publiques; les emprunts ont compromis la survie et la sécurité de la population en devenant une priorité sur les investissements sur les services de base; les emprunts ont été utilisés comme moyens de pression pour imposer des conditions qui violent la souveraineté politique et économique ainsi que les principes démocratiques.
9. L'économiste américain John Williamson est l'auteur de cette expression créée en 1989 pour désigner les dix recommandations d'orientation libérale cautionnées par les Institutions financières internationales et le Secrétariat d'État au trésor américain pour venir au chevet des économies des pays du Sud notamment latino-américains.
10. L'économiste John Maynard Keynes, qui joua un rôle déterminant dans la résolution de la grande dépression de 1929, était le maître à penser des Institutions financières internationales à leurs débuts. Ses thèses mettent un accent particulier sur le rôle de l'État dans la création d'emplois et dans la régulation du marché, caractérisé par ses insuffisances. Cf. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* (1904-1905).
11. Fonds des Nations unies pour l'enfance.
12. Commission des Nations unies pour le commerce et le développement.
13. Programme des Nations unies pour le développement.
14. [En ligne] : <https://www.un.org/fr/globalissues/governance/> (Page consultée le 15 février 2014).
15. Il est bon de souligner que la chute du mur de Berlin a été l'élément catalyseur du mouvement de démocratisation qui s'est amorcé dans la plupart des pays se trouvant derrière le rideau de fer soviétique à la fin de la décennie 1980, pour ensuite faire le tour du monde. En Amérique latine, « la révolution tranquille » avait déjà commencé à pousser les régimes militaires vers la sortie. Seule l'Afrique subsaharienne continuait à être administrée par des régimes directement issus des indépendances et se caractérisant par leur autoritarisme et leur clientélisme.
16. Cette crise a amené les États des pays industrialisés à adopter des politiques interventionnistes longtemps décriées par la Banque mondiale et le FMI pour sauver leurs banques de la faillite.

Références

- Amin, S., 2005 (1989), *La faillite du développement en Afrique et dans le Tiers-monde*, Paris : l'Harmattan.
- Amin, S., 2012, « *Le capitalisme entre dans sa phase sénile* », [En ligne] : <http://www.legrandsoir.info/le-capitalisme-entre-dans-sa-phase-senile.html> (page consultée le 4 février 2014).
- Amin, S., 1970, *L'accumulation à l'échelle mondiale : Critique de la théorie du sous-développement*. Paris : Éditions Anthropos.
- Assidon, A., 1992, *Les théories économiques du développement*, Paris, La Découverte.
- Azoulay, G., 2002, *Les théories du développement. Du rattrapage des retards à l'explosion des inégalités*, Rennes : PUR.
- Banque mondiale, 2008, *Rapport sur le développement dans le monde : l'agriculture au service du développement*, Washington, D. C.
- Banque mondiale, 2001 *Rapport sur le développement dans le monde : combattre la pauvreté*, Washington, D. C.
- Banque mondiale, 2004, *Rapport sur le développement dans le monde : des services pour les pauvres*, Washington, D. C.
- Banque mondiale, 1999-2000, *Rapport sur le développement dans le monde : le développement au seuil du XXI^e siècle*, Paris : ESKA.
- Banque mondiale, 1997, *Rapport sur le développement dans le monde : l'État dans un monde en mutation*, Washington, D. C.
- Banque mondiale, 1994, *L'ajustement en Afrique : réformes, résultats et chemin à parcourir*, Washington, D. C.
- Banque mondiale, 1990, *Rapport sur le développement dans le monde : la pauvreté*, Washington, D. C.
- Banque mondiale, 1994, *Rapport sur le développement dans le monde : une infrastructure pour le développement*, Washington, D. C.
- Banque mondiale, 1988, *Rapport sur le développement dans le monde : finances et développement du secteur financier*, Washington D. C.
- Banque mondiale, 1987, *Rapport sur le développement dans le monde : industrialisation et commerce extérieur*, Washington D. C.
- Banque mondiale, 1982, *World Development Report*, New York, Oxford University Press.
- Banque mondiale, 1981, *Rapport sur le développement dans le monde*. Washington, D. C.
- Banque mondiale, 1980, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington D. C.
- Banque mondiale, 1979, *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington D. C.
- Bellucci, B., 2003, *Problèmes de développement en Amérique latine et en Afrique*, Dakar, Codesria.
- Bikoué, S. M., 2005, *La problématique de l'industrialisation de l'Afrique, la nécessité d'une reformulation* 11^e assemblée générale du Codesria, Maputo (MOZAMBIQUE) du 6 au 10 décembre 2005, Dakar.
- Bonne Stratégie de Développement ? Document de travail de DGTPE, Numéro 2007/11.
- Bougoïnne, G. et M. Genné, 1990, *Structural adjustment and social realities in Africa*, Institut de développement et de coopération, Ottawa, Université d'Ottawa.

- Bousquet, N., 2008, *Le néo-libéralisme des années 1980 et 1990 : contexte, nature et amendements*, Québec.
- Cardoso F. Henrique et E. Faletto, 1978, *Dépendance et développement en Amérique latine*, Paris : PUF.
- Chossudovsky, M., 1994, « Au service des bailleurs de fonds », *Le Monde diplomatique*, décembre.
- De Brie, C., 1988, « L'Afrique à l'aune du développement virtuel », *Le Monde diplomatique*, octobre.
- Dumont, R., 1966, *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Seuil.
- Fonds international de développement agricole (1999). *La bonne gouvernance : une mise au point*. Library : DMS.
- Houtart, F., 1994, « Les effets sociaux des programmes d'ajustement structurel dans les sociétés du Sud », *Alternatives Sud*, vol. I-2, p. 155.
- Hubbard, R., 1999, « Les critères de la bonne gouvernance », *Optimum*, La revue de gestion du secteur public, vol. 30, no 2, p. 43-60.
- Joumard, R., 2009, « Le concept de gouvernance », Institut national de recherche sur les transports et leur sécurité, Rapport n° LTE 0910.
- Lagueux, M., 2004, « *Qu'est-ce que le néo-libéralisme ?* », Université de Montréal, Les Cahiers virtuels.
- Morteau, F., *À chacun son NEPAD*, Aitec, 2003, [En ligne] : <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article173>, (page consultée le 16 octobre 2012).
- Naim, M., 2000, « Avatars du Consensus de Washington », *Le Monde diplomatique*, mars.
- Nzouankeu, J. M., 2009, *La Bonne gouvernance : aspects socio-culturels*, [En ligne] : http://democratie.francophonie.org/rubrique.php3?id_rubrique=640, (page visitée le 17 février 2014)
- Renaud, V., 2013, *Comment utiliser la notion de dette illégitime ?* [En ligne] : <http://cadtm.org/Pas-un-centime-pour-la-dette> (page consultée le 10 février 2014).
- Rostow, W., 1970, *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Seuil.
- Stiglitz, J. Eugene, 2002, *La Grande Désillusion*, Paris : Fayard.
- Sy, J. Habib (Éd.), 2002, *Pauvreté et hégémonismes. Les sociétés civiles africaines face aux ajustements de type nouveau*, Dakar, Oxfam/Transparence Afrique.
- Toussaint, É., 2000, *Du Nord au Sud : Crise de la dette et plans d'ajustement*, dans Les peuples entrent en Résistance, Édition du Cetim, Genève. [En ligne] : <http://users.skynet.be/cadtm/pages/francais/crisedette.htm>, (page consultée le 29 avril 2012).
- Wallerstein, I., 2002, « L'indispensable : l'affaiblissement de l'État fragilisera-t-il le capital ? », *Ordre et désordre dans l'économie du monde*, Paris : Presses universitaires de France, Quadrige, p. 111-120.
- Weber, M., 1904-1905, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*.

